

KINESITHERAPEUTE :

<u>Missions</u>	<p>Le masseur - kinésithérapeute, ou kiné dans le langage courant, agit sur prescription médicale. Il réalise de façon manuelle ou instrumentale des actes destinés à prévenir, rétablir, suppléer l'altération des capacités fonctionnelles de ses patients.</p> <p>A partir du diagnostic d'un médecin et de l'examen des radiographies, puis de son examen clinique, il décide du traitement à mettre en pratique : massages, exercices et mouvements pratiqués par le patient sous son contrôle. Ce travail, réparti sur la durée du traitement, permet de corriger de mauvaises attitudes.</p> <p>L'objectif du kinésithérapeute est aussi de réduire voire de supprimer la douleur. S'il soigne les affections bénignes telles que les lombalgies, torticolis ou entorses, il traite aussi les traumatismes dus aux accidents ou les conséquences du vieillissement.</p> <p>Il palpe, masse, remodèle les muscles avec douceur ou intensément suivant les besoins. Il utilise crèmes et onguents, la chaleur, le froid ou l'électricité.</p> <p>Il donne aussi des conseils au patient afin qu'il puisse s'auto-rééduquer et éviter de rencontrer à nouveau les mêmes difficultés.</p> <p>Il intervient également dans le domaine sportif en cas de traumatisme musculaire, par exemple, (remise en forme, relaxation, massage) et en thalassothérapie (balnéothérapie, hydrothérapie...).</p>
<u>Qualités</u>	Une bonne résistance physique est indispensable. Il travaille le plus souvent debout et produit des efforts physiques prolongés.
<u>Formation</u>	<p>Le masseur-kinésithérapeute est titulaire du DE (diplôme d'Etat) de masseur kinésithérapeute. La formation dure 5 ans (une année de sélection et 4 ans de préparation).</p> <p>L'année de sélection correspond à une 1ère année universitaire : licence avec option "accès santé", parcours spécifique accès santé (PASS), L1 Staps, L1 biologie..</p> <p>La formation est partagée en deux cycles de deux ans : le premier cycle étant consacré aux fondamentaux, à l'ingénierie de la kinésithérapie et à des savoirs transversaux (anglais, méthodologie, par exemple), le second étant plus pré professionnel (approfondissement des thèmes précédents et préparation à l'exercice).</p> <p>La formation dure 6 670 heures au total (1 980 heures pour la formation théorique et pratique, 1 470 heures de formation à la pratique masso-kinésithérapique, 3 220 heures environ de travail personnel).</p>
<u>Situation/contexte</u>	<p>Il peut travailler en libéral (formule choisie par la plus grande majorité des kinés diplômés), seul ou avec des associés dans un cabinet privé. Pour s'installer, mieux vaut éviter les régions déjà saturées comme l'Île de France et le Sud et privilégier les zones plutôt rurales. Il peut aussi exercer dans des hôpitaux, centres de rééducation fonctionnelle ou établissements thermaux où il est associé à une équipe inter-professionnelle.</p> <p>Dans les hôpitaux, après une expérience professionnelle de quatre ans, le masseur-kinésithérapeute peut préparer le diplôme de cadre de santé en un an ou celui de directeur de soins, en deux ans.</p> <p>Cette formation lui permet d'occuper un poste d'encadrement dans un service ou de formateur auprès d'étudiants.</p> <p>Il peut aussi se spécialiser : sport, rhumatologie, kinésithérapie respiratoire...ou même en kinésithérapie équine.</p> <p>S'il souhaite s'orienter vers l'ostéopathie, il bénéficie de dispenses de formations pour passer le DO (1900 heures de formation sur les 4860 que comptent la formation de base).</p>